

- I. LA MÉTHODOLOGIE
- 2. ENNEVELIN, UN VILLAGE RURAL
- 2.1 Évolution urbaine
- 2.2 Mobilité
- 2.3 Paysage
- 3. DES SECTEURS ET DES LIEUX À ENJEUX
- 3.1 Les espaces publics du centre-bourg
- 3.2 Les hameaux
- 4. LA SUITE DE L'ÉTUDE

# I. LA MÉTHODOLOGIE

#### MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

#### CROISER LES POINTS DE VUE ET METTRE EN ÉVIDENCE LES CONTROVERSES

#### **ANALYSE TECHNIQUE**

>> Lectures cartographiques et recherche documentaire

>> Observations des usages et relevés sur le terrain : en voiture, à pied et en vélo

>> Diagnostic multithématique sur le cadre de vie grâce à la pluridisciplinarité des membres de l'équipe: paysage, mobilité, architecture et urbanisme

#### PARTICIPATION CITOYENNE

Des dispositifs multiples pour toucher un public varié...



>> Diffusion d'un questionnaire en ligne (130 réponses) entre le 17 mai et le 20 juin

>> 6 permanences dans les espaces publics ennevelinois

réalisées entre le 8 et le 9 juin dans le centre-bourg et les hameaux (40 à 50 personnes)

>> Diagnostic en marchant et réunion avec le conseil municipal 24 mars & 9 juin 18h30-20h30

>> Soirée de lancement de l'étude à la Marque Page, 8 juin 18h30-20h (environ 40 personnes)



>> 2 à 3 entretiens complémentaires >> Une contribution détaillée du groupe d'habitants BBB

... et pour comprendre l'espace vécu et perçu de chacun, exprimer et localiser les pratiques, les représentations et les envies!

#### DIAGNOSTIC COLLECTIF PARTAGÉ

multi-thématique et transversal, issu du croisement entre l'analyse technique, l'analyse du matériau des permanences et des questionnaires, qui explore les différentes dimensions du cadre de vie



>> Paysage, patrimoine et espace public



>> Mobilité, accessibilité et infrastructures



### MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

#### **6 PERMANENCES DANS LE BOURG ET LES HAMEAUX**





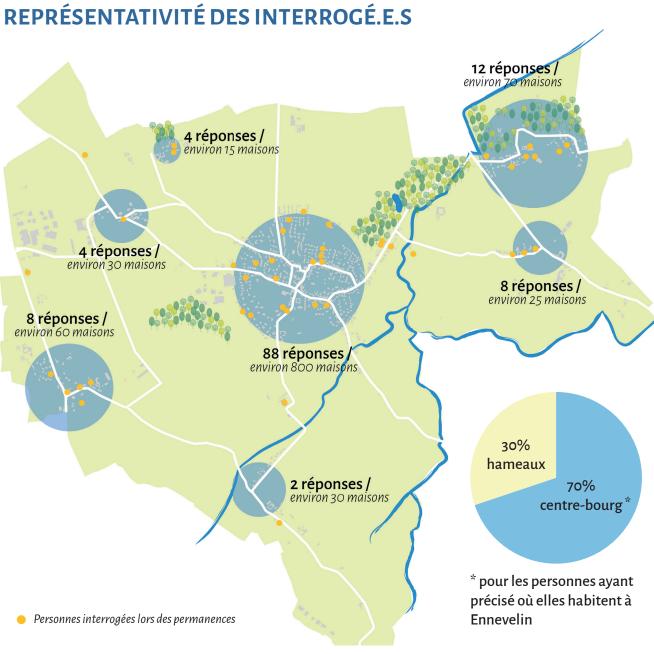






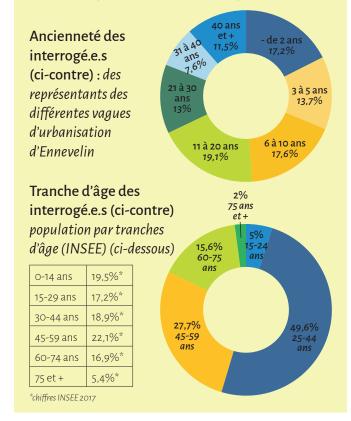


### MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC



# 150 questionnaires récoltés

Des hommes, des femmes, des actifs.ves, des non-actifs.ves, des jeunes, des moins jeunes, des anciens.nes, des nouveaux arrivant.e.s, des concerné.e.s, des moins concerné.e.s, des satisfait.e.s, des moins satisfait.e.s, etc.



### MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC CE QUI RESSORT DE LA CONCERTATION

## Un attachement au cadre de vie et une fierté d'habiter à Ennevelin...

La majorité des personnes interrogées sont satisfaites de leur cadre de vie et déclarent être venues habiter à Ennevelin pour :

- le cadre de vie rural et son échelle humaine, qui facilite les relations entre les habitants ;
- la qualité des espaces naturels, le fait que ce soit un village à la campagne ;
- la proximité avec la métropole européenne de Lille et les grands axes de communication ;
- les services ;
- les opportunités foncières et immobilières, les terrains disponibles.

«Souhait de quitter la ville pour élever les enfants a la campagne, Ennevelin a été priorisé par rapport aux communes environnantes car c'est un village qui garde son identité, une taille raisonnable, un esprit "village" et un environnement encore peu bétonné.»

Habitant au centre bourg depuis 6 ans

«C'est un village où l'on choisit de venir : il n'est pas traversé par de grands axes.»

Habitante depuis 30 ans

« L'esprit village, le cadre naturel, les services proposés. Un village où il fait bon vivre»

Habitante depuis 4 ans

« Village paisible, calme au milieu de la campagne et proche des grand axes »

Habitant au centre-bourg depuis 9 ans "C'est un village à la campagne proche des grands axes et de la métropole lilloise"

habitant à Verte Rue depuis 35 ans

«J'aime le respect des gens entre eux et le cadre de vie qui permet de s'évader en ballade dans les champs tout en étant proche de Lille.»

habitante du centre-bourg depuis 8 ans

"C'est un village à proximité de la métropole de Lille, où il fait bon vivre. J'aime le fait qu'il ne soit pas trop grand, que ce soit un endroit calme et chaleureux."

habitante du centre bourg depuis 13 ans

<sup>\*</sup> réponses aux questions « Pourquoi avez-vous choisi d'habiter à Ennevelin ? Qu'est-ce qui vous plaît à Ennevelin ? »

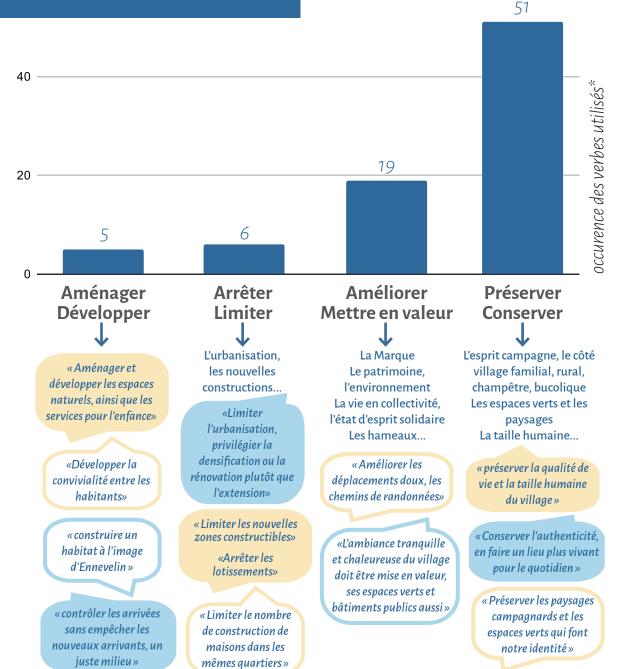
# MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC CE QUI RESSORT DE LA CONCERTATION

... pondéré par une inquiétude quant à la dégradation du cadre de vie

En parallèle de cet attachement, plusieurs points de crispation et craintes émergent :

- l'impression de devenir un "village dortoir" au détriment des liens sociaux et des moments de vie collective, la sensation d'un désinvestissement des habitant.e.s;
- la peur de perdre l'identité et le charme du village à cause d'une urbanisation trop importante (avec comme contre-exemple les communes limitrophes comme Templeuve);
- le sentiment de quelques habitant.e.s de ne pas être écouté, notamment à l'issue de la modification du PLUi.

<sup>\*</sup>réponses aux questions «Comment imaginez-vous Ennevelin dans les prochaines années ? Qu'est-ce qui doit être mis en valeur / préservé / amélioré ?»

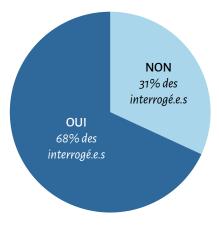


#### RÉCAPITULATION DES ENVIES ET DES IDÉES

#### UNE VIE LOCALE À INTENSIFIER

Quelques données et la majorité des idées évoquées pendant les permanences et dans les questionnaires

Seriez-vous prêt.e.s à vous engager dans la vie de votre commune ?



\*37% des interrogé.e.s trouvent que Ennevelin manque de commerces alimentaires, principalement boucherie et boulangerie

## Aménagements et espaces publics

- Avoir une continuité d'espace public et de végétation entre les Rotours et l'église
- · Mettre des règles pour les constructions existantes et à venir
- · Arborer et intégrer une obligation de planter des arbres dans les projets d'aménagements
- · Limiter l'urbanisation galopante
- · Interdire les clôtures grises opaques
- Qualifier les entrées du village (il faut qu'on comprenne qu'on rentre dans le village)
- · Développer des activités pour les jeunes : lieu pour les jeunes, terrain de bi-cross, salle de sport fermée, skatepark...

#### **Paysage**

- · Mise en place d'un maraîchage communal pour rendre autonome la cantine de l'école (écologique, économique, créateur d'emploi)
- · Végétaliser la cour d'école
- Développer un verger pédagogique

## Commerces et développement économique\*

- · Promouvoir les entreprises sur le village (zones d'activités)
- · Développer des commerces de proximité : boucherie, boulangerie, cellules commerciales, marché couvert, local avec changement de commerçant chaque jour, DAB, poste, épicerie de proximité...
- · Développer une offre en produits biologiques (magasins ou producteurs sur le marché)

#### Mobilité et déplacements

- · Sécuriser les accès entre les hameaux et le bourg
- · Mettre en place des navettes vers Villeneuve d'Ascq pour faire les aller-retour en semaine
- · Mettre en place une signalétique des chemins (plans et panneaux)
- · Développer des pistes cyclables protégées
- · Planter des arbres le long des routes
- · Améliorer les aménagements piétons et cyclables

## Vie communale, animation et communication

- · Organisation d'évènements festifs, intégration des nouveaux habitants...
- · Création d'une fête de village en utilisant un des espaces verts de la commune (étang, espace vert du parc des rotours)
- · Création d'un appenti dans ces mêmes espaces verts qui pourrait être utilisé par les jeunes de la commune voir en cas d'organisation d'événements (école, commune etc..)
- · Demander plus régulièrement leur avis aux habitant.e.s, via des sondages comme celui-ci par exemple (plus courts)

# ENNEVELIN. UN VILLAGE RURAL état des lieux

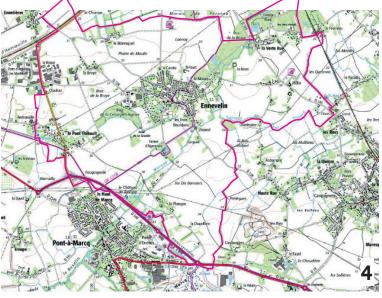
# Z.I ÉVOLUTION URBAINE

# ENNEVELIN: UN BOURG CENTRE ET UN ARCHIPEL DE HAMEAUX UNE ÉVOLUTION URBAINE RÉCENTE MARQUÉE PAR LA PÉRIURBANISATION









#### 1.1750-1815

Carte de Cassini

Un ensemble de hameaux et de fermes disséminés sur un territoire marqué par son ancrage paysage : la vallée de la Marque et les marais

#### 2.1820-1866

Carte de l'Etat Major

Un bourg-centre entouré de prés, et des hameaux constitués autour des fermes s'étalant progressivement le long des voies principales

#### 3.1950

Carte IGN

Une évolution urbaine très restreinte: un bourg-centre renforcé, entouré de hameaux et fermes, une diagonale verte (Nord-est/Sud-ouest)

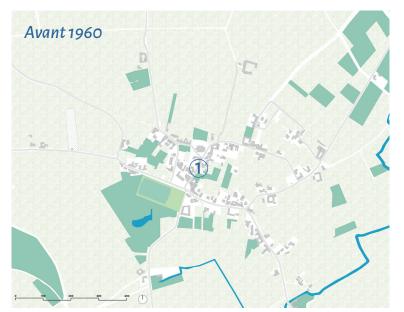
#### 4.2017

Carte IGN

La consolidation du bourg-centre par l'urbanisation au nord et au sud du noyau central et l'apparition de zones industrielles aux franges de la commune

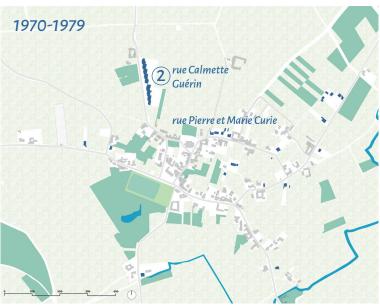
### UNE ÉVOLUTION URBAINE MARQUÉE PAR LA PÉRIURBANISATION

#### **ANNÉES 1960-1970**

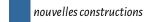


Un bourg rural entouré de fermes, organisé en noyau autour de l'église et la place de la mairie, s'étalant progressivement le long des axes de communication (1078 habitants en 1968)





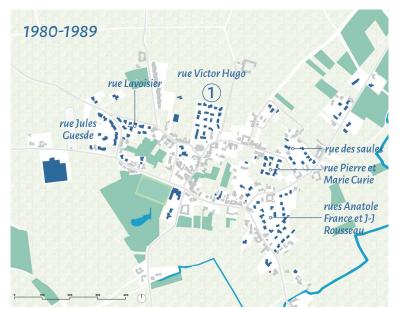
Le début du développement périurbain d'Ennevelin : des constructions dans le diffus qui s'accompagnent des premiers lotissements : 1) côté Est de la rue Calmette Guérin (environ 18 maisons) 2) rue Pierre et Marie Curie (4 maisons)





### UNE ÉVOLUTION URBAINE MARQUÉE PAR LA PÉRIURBANISATION

#### **ANNÉES 1980-1990**

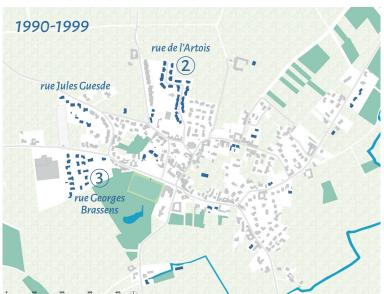


L'apogée de la périurbanisation d'Ennevelin :

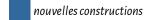
- environ 6 nouveaux lotissements voient le jour (n°1 à 6), consolidant le noyau historique; (1) rue Victor Hugo

- le 1<sup>er</sup> bâtiment industriel est construit à l'entrée ouest ;
- l'école constitue les prémices d'une polarité «équipements» au sud





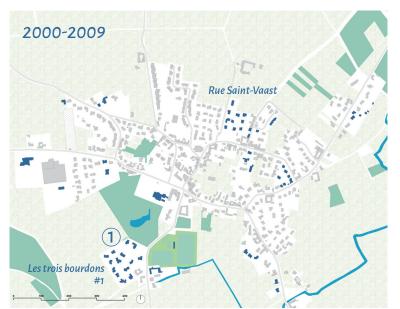
La périurbanisation se poursuit au Nord et à l'ouest d'Ennevelin:
1) rue de l'Artois
2) rue Jules Guesde
3) rue du Moulin / rue Georges Brassens
2 nouvelles rues voient le jour (1 et 3)
Le bâtiment industriel et le cimetière sont désormais inclus dans le périmètre du bourg.



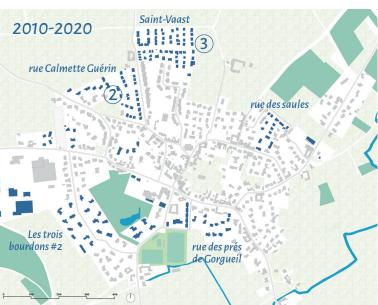


#### UNE ÉVOLUTION URBAINE MARQUÉE PAR LA PÉRIURBANISATION

#### **ANNÉES 2000-2020**

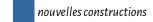


Le rythme ralentit entre 2000 et 2010, avec une légère baisse de population entre 2007 et 2012. Les dents creuses restantes sont progressivement lôties : rue Pierre et Marie Curie et rue Saint-Vaast. Au sud la première partie des trois bourdons (1) ceinture le parc des rotours.



Dernière décennie d'urbanisation de la commune, marquée par la réalisation d'opérations d'ampleur au nord et au sud de la commune, notamment l'îlot Saint Vaast ainsi que le développement de la ZI du Moulin.

Après ces 5 décennies, la population ennevelinoise a doublé : 2185 habitants en 2017.



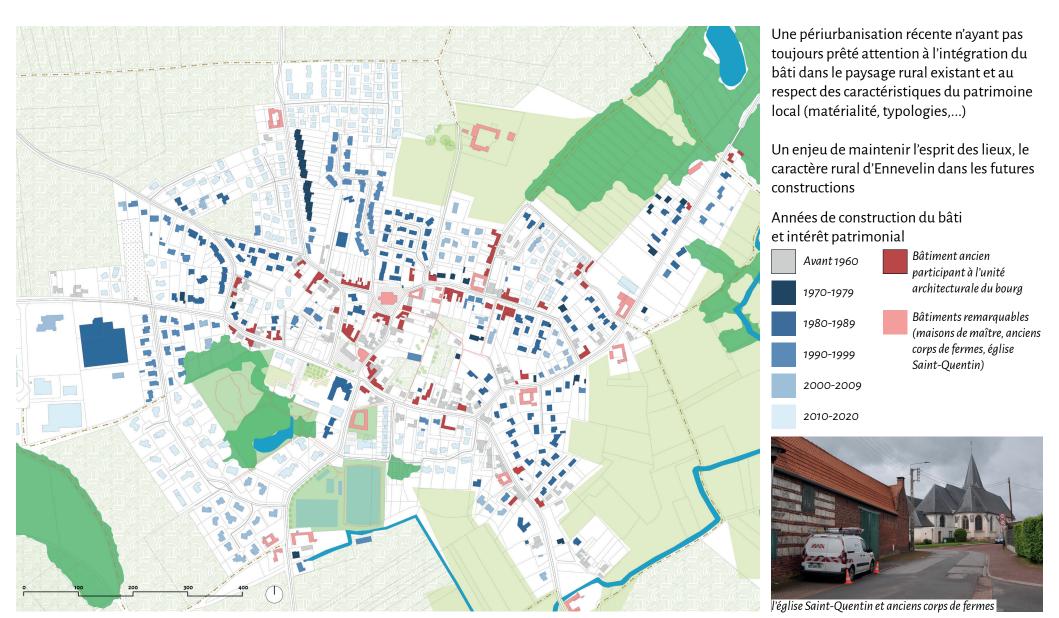






## ENNEVELIN: UN BOURG CENTRE ET UN ARCHIPEL DE HAMEAUX

#### SYNTHÈSE: L'ÉVOLUTION URBAINE DE LA COMMUNE



#### ENNEVELIN: UN BOURG CENTRE ET UN ARCHIPEL DE HAMEAUX

## UN PATRIMOINE QUI DEMEURE DANS LES HAMEAUX









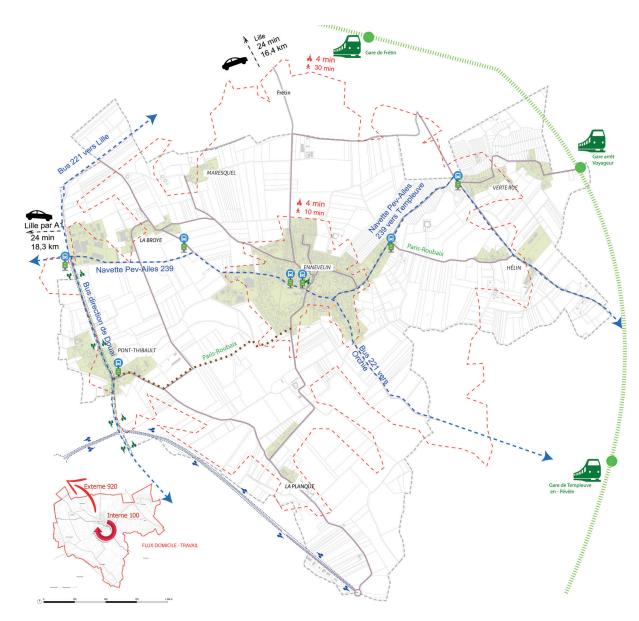






# 2.2 MOBILITÉ

#### LA MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE



La commune d'Ennevelin est desservie par 4 lignes de bus :

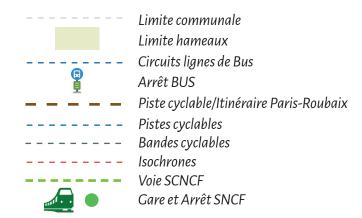
- Les lignes 206 et 221 permettent de rejoindre Lille.

Ligne 206 : Douai/Pont-à-Marcq/Lille Ligne 221 : Orchies/Templeuve/Lille

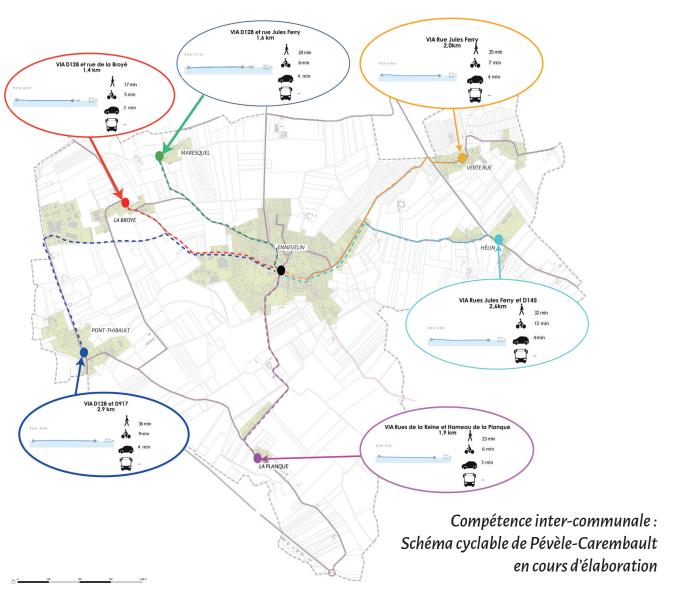
- La ligne 220 permet de rejoindre Villeneuve d'Ascq

Ligne 220 : Cobrieux / Genech/Villeneuve d'Ascq

- La ligne 239, Pev'ailes, est une navette gratuite à la demande qui permet de rejoindre le pôle d'échange multimodal de Templeuve. Cette ligne est gratuite et accessible à tous.

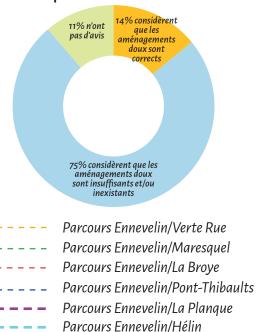


#### TEMPS DE PARCOURS ENTRE LE BOURG ET LES HAMEAUX



Des distances facilement réalisables à pied et en vélo mais des changements de modes de vie difficiles à opérer si les aménagements ne sont pas sécurisants (problématiques d'excès de vitesse de circulation sur les axes entre les hameaux et le bourg, manque d'aménagements pour modes doux)

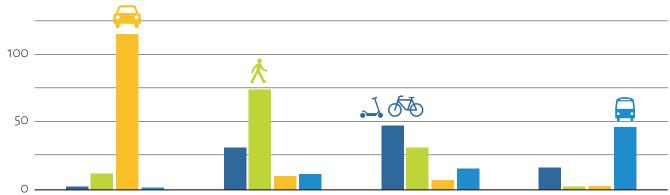
## Que pensez-vous des aménagements pour les modes doux ?



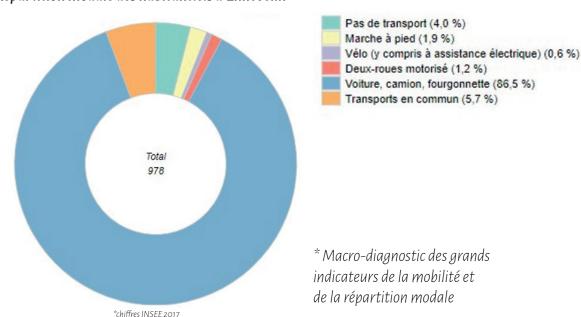
## LA MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE SUPRACOMMUNAL

Sans surprise, le mode de transport le plus utilisé est la voiture individuelle parmi les interrogé.e.s

#### Répartition modale des personnes ayant répondu au questionnaire :



#### Répartition modale des habitant.e.s d'Ennevelin



#### LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

La majorité des ennevelinois.e.s interrogé.e.s travaillent et consomment à l'extérieur du territoire communal, principalement dans la Pévèle ainsi que dans la MFL.

Ces chiffres correspondent à la mobilité interne réelle des habitant.e.s :

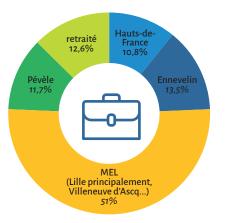
## Mobilité interne à Ennevelin : part des actifs résidant à Ennevelin

Total	1020	100%
Travaillant dans la commune	100	9,8%
Travaillant dans une commune autre que la commune de résidence	920*	90,2%
* dont travaillant à Lille	215	23,0%

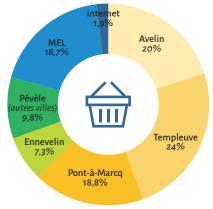
\*chiffres INSEE 2017

#### Travailler

Lieux où travaillent les interrogés



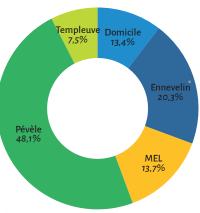
## Faire ses courses Lieux où les interrogés font leurs courses (alimentaires et non alimentaires)\*



\* plusieurs usagers font leurs achats dans plusieurs de ces lieux : les réponses se cumulent

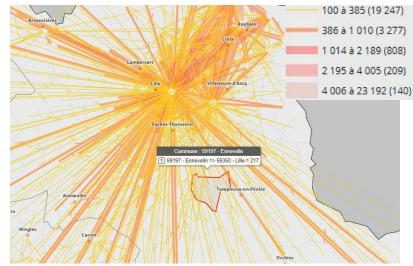
#### Pratiquer ses loisirs

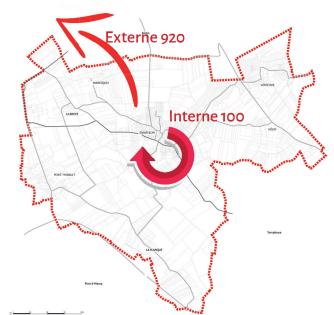
Lieux où les interrogés pratiquent leurs loisirs



\* des résultats certainement influencé par le contexte de crise sanitaire

#### Courbe de Flux:





## DÉPLACEMENTS - LE POINT DE VUE DES HABITANTS

### LES PROBLÉMATIQUES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

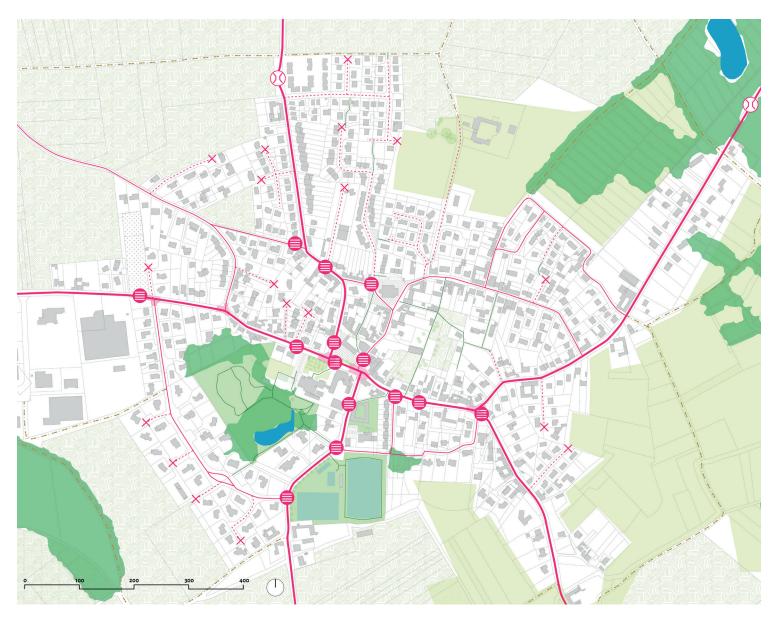


Plusieurs problématiques récurrentes dans les rues du centre-bourg et du village :

- une vitesse jugée excessive sur plusieurs axes et la nécessité de trouver des moyens de ralentir les automobilistes :
- un stationnement gênant sur les trottoirs (déjà étroits) qui fragilise les circulations piétonnes ;
- des difficultés de respect des règles de circulation : sens interdits, priorités à droite... et un encombrement de certaines rues pendant les heures de pointe
- rues citées : problématiques de stationnement principalement
- Intersections jugées dangereuses
- Passages piétons existants
- Vitesse excessive

### DÉPLACEMENTS - ANALYSE TECHNIQUE

#### UN RÉSEAU VIAIRE CONSTITUÉ MAJORITAIREMENT DE VOIES DE DESSERTE



Pas directement relié aux grands axes de transports, le centre-ville d'Ennevelin n'est pas un axe traversé.

Toutefois les espaces publics sont majoritairement dédiés à la circulation et au stationnement automobile, sans être toujours aménagé. Si le premier plan de déplacement a permis de proposer des premières pistes d'actions, il sera nécessaire de réfléchir aux manières de rééquilibrer et améliorer le partage de la voirie, notamment au profit des modes actifs.













Passages piétons existants

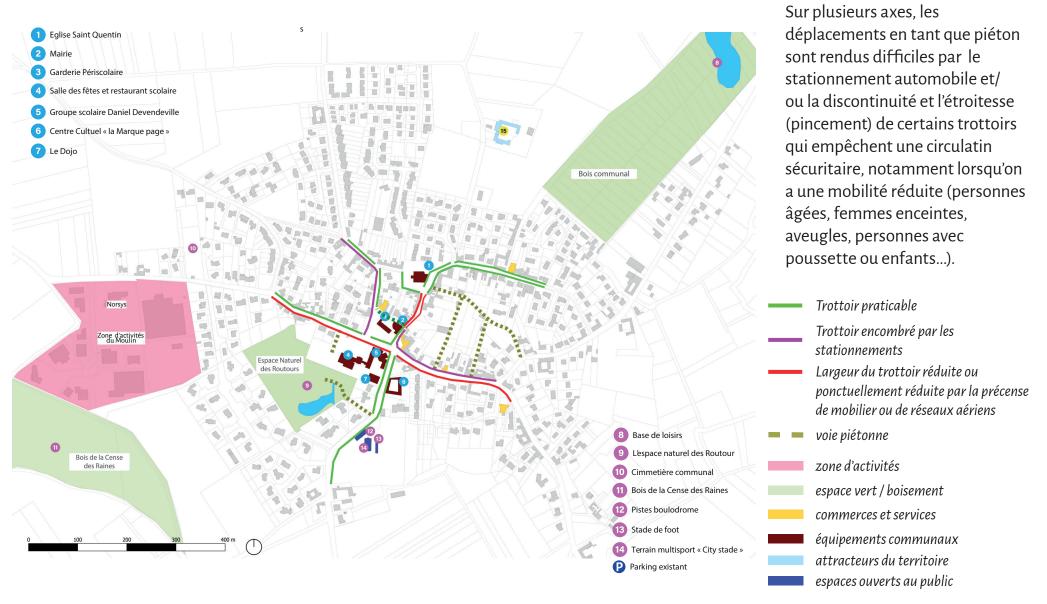


Dispositif d'entrée de ville en chicane visant à ralentir

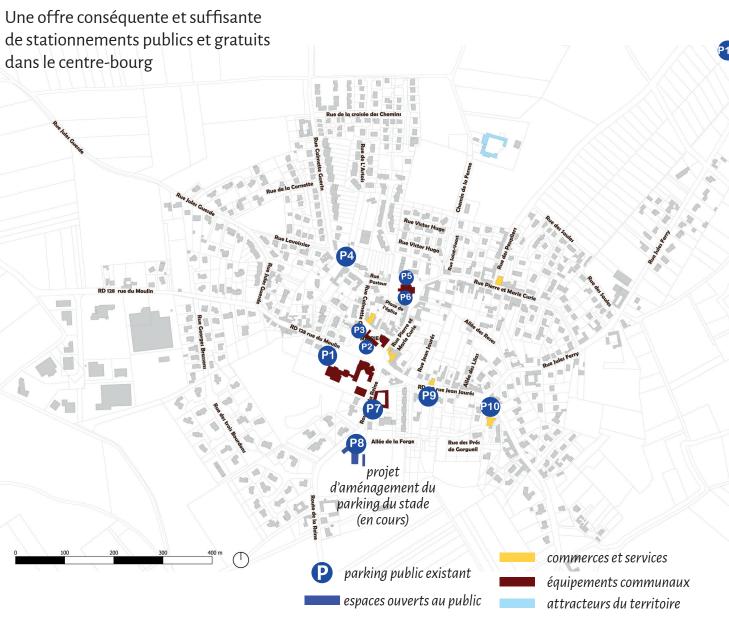
## PROBLÉMATIQUES DE CIRCULATION MOTORISÉE



## PROBLÉMATIQUES DE CIRCULATION À PIED



#### OFFRE DE STATIONNEMENT SUR LES PARKINGS PUBLICS EXISTANTS



- Parking de la salle des fêtes 37 places : 35 places 1 place PMR 1 place Covoiturage
- Parking place Jean Moulin 28 places: 26 places 2 places PMR
- Parkings rue Calmette Guérin 16 places : 8 places (à coté de la place Jean Moulin)
- 8 places
- Parking place de l'église 17 places : 14 places (derrière l'église)
- P6 3 places de stationnement (devant l'église)
- Parking médiathèque : 11 places
- Parking stade : projet de réaménagement Arceaux vélos projet de en cours
- Parking devant la Pharmacie 10 places : 5 places (zone bleue) 4 places 1 place PMR
- Parking extérieur maison médicale 6 places : 5 places 1 place PMR Arceaux vélos
- 210 Parking étang de pêche

Tableau récapitulatif du nombre de places de stationnement				
Places de stationnemen	Places t PMR	Places en Zone Bleue	Places de covoiturage	
121 + parking Étang de pêche	8	5	1	

# 2.3 PAYSAGE

#### LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES SENS COMMUN À FORTE VALEUR AJOUTÉE





Le paysage communal a une valeur reconnue unanimement par la population. Son rayonnement et son attractivité sont importants dans un territoire plus étendu, se combinant avec d'autres entités naturelles telles que les marais de Fretin.

Pour la population, ce qui fait la qualité du paysage communal est sa diversité, son accessibilité et son caractère "préservé". C'est un paysage du quotidien, verdoyant, cultivé et boisé, qui marque par son étendue dans un territoire de plus en plus pressurisée par l'urbanisation.

Le paysage ennevelinois a toutes les composantes d'un cadre de vie recherché et précieux, et cette ruralité défendue par ceux qui l'habite est en grande partie à l'origine de nombreuses installations récentes. Sa préservation et sa valorisation deviennent donc des enjeux fondamentaux pour ceux qui le vivent depuis longtemps et pour ceux qui le découvre.

#### PAYSAGE - LE POINT DE VUE DES HABITANTS

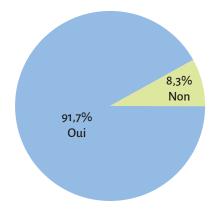
### LES PROBLÉMATIQUES EN MATIÈRE DE PAYSAGE ET DE LOISIRS

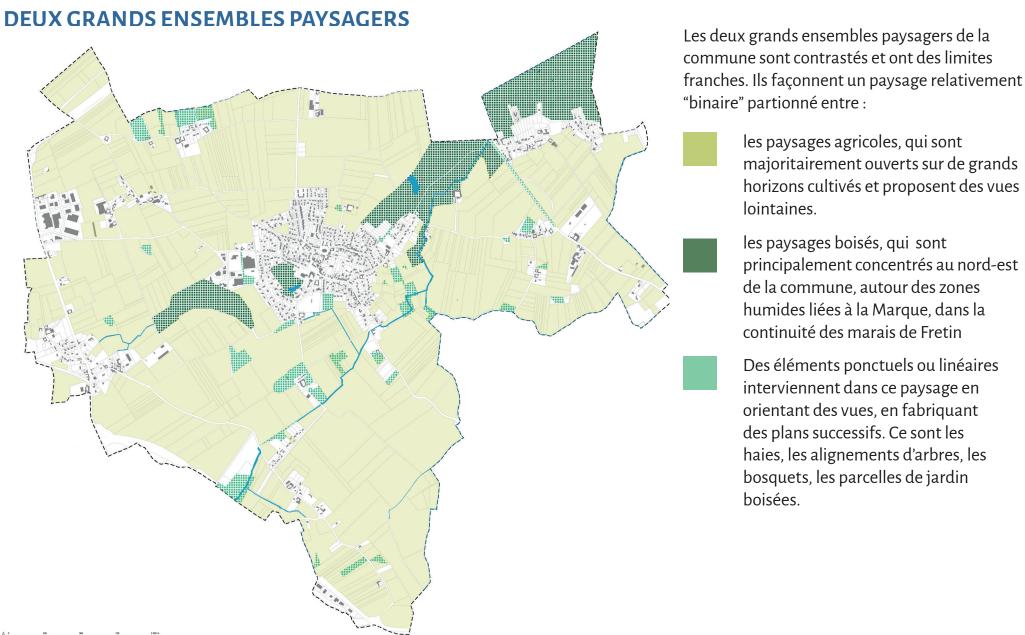


Une volonté d'amplifier la présence de la nature dans le bourg, alliée à une volonté de développer certains usages de loisirs :

- parcours sportif sur le chemin de l'étang ;
- terrains de pétanque et tables de pique-nique autour de l'étang ;
- espaces de loisirs et ludiques à l'espace des rotours, en lien avec l'école, pour les enfants et les adolescents.

## Vous promenez-vous souvent à Ennevelin?





#### **UN PAYSAGE AGRICOLE...**

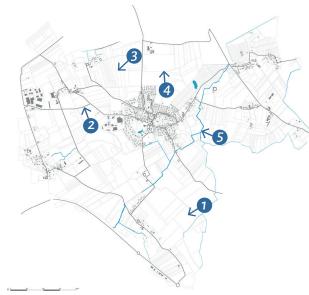












## ... QUI DONNE PEU DE PLACE AU VOCABULAIRE CHAMPÊTRE







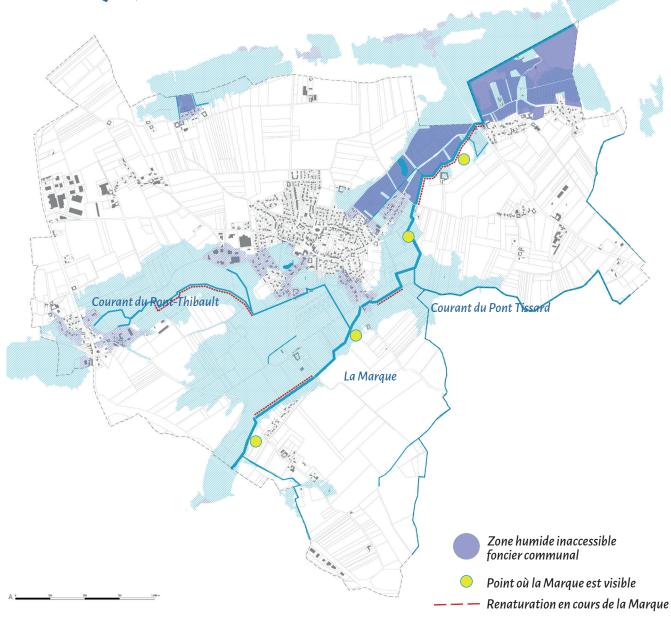


Le maillage champêtre est très distendu sur le territoire, voir inexistant dans les plaines cultivées.

Les haies, les alignements le long des voies et des chemins ou entre les parcelles, les bosquets "forestiers" ou encore les arbres isolés sont fondamentaux dans l'équilibre des habitats naturels.

Ces éléments sont les marqueurs des paysages diversifiés car ils confortent des perspectives, construisent des vues et accompagnent la lecture, la pratique et la compréhension du territoire.

#### LA MARQUE, UN PAYSAGE STRUCTURANT PEU VISIBLE SUR LE TERRITOIRE



## "La Marque, quand on la voit c'est qu'elle est sortie de son lit"

L'eau est présente sur tout le territoire de la commune mais n'est visible que ponctuellement. La Marque revient dans les échanges avec la population dans le vocabulaire du risque et non de l'aménité.

Les travaux engagés pour sa renaturation partielle vont certainement améliorer trois points importants : sa visibilité, sa richesse écologique et la réduction du risque.

Mais l'eau est ailleurs et un peu partout sur le territoire : les courants et leurs affluents, les fossés, les zones humides boisées ou non, les mares et les étangs... Ils délimitent notament plusieurs frontières communales.

## LA MARQUE, UN PAYSAGE STRUCTURANT PEU VISIBLE SUR LE TERRITOIRE





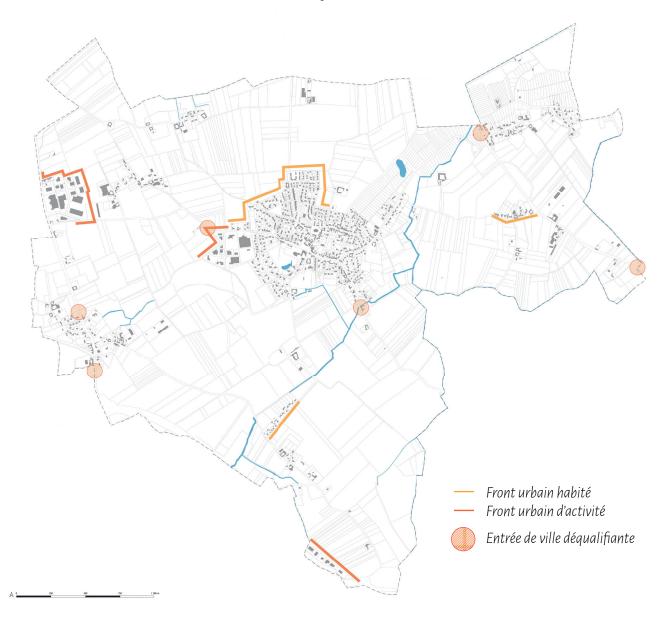








### LA LISIÈRE AU SERVICE DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE



Du fait des grands horizons lointains, plusieurs fronts urbains reviennent régulièrement dans le paysage : la zone d'activité de la Broye, le lotissement Saint-Vaast...

La persistance d'émergences peu qualitative dévalue la qualité paysagère du territoire. La proximité des habitations avec les terres cultivées occasionne des conflits d'usages (zones de non traitement non respectées, nuisances dûes aux différents épandages...).

Certaines entrées de ville sont devenues hors d'échelle et ne marquent plus les seuils importants (Pont-Thibault).

## LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES LA LISIÈRE AU SERVICE DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

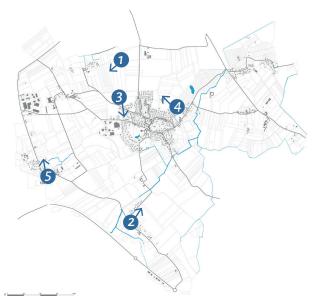








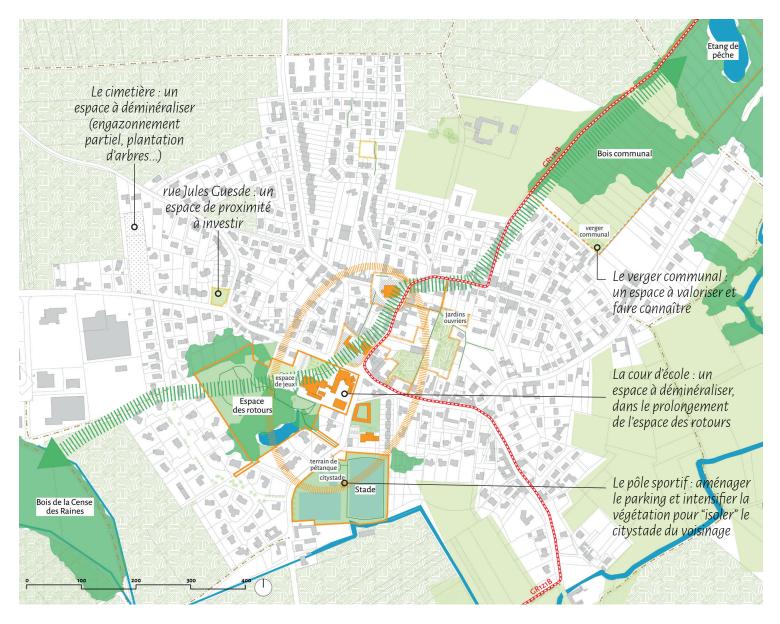




# DES SECTEURS ET DES LIEUX À ENJEUX état des lieux

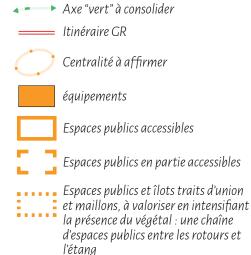
#### LE CENTRE-VILLE

#### UNE CENTRALITÉ QUI CONCENTRE LES PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS



Une centralité qui concentre les principaux équipements de la commune : un réseaux d'espaces publics à améliorer, dans l'esprit du traitement paysager autour de la médiathèque et de la voyette entre la mairie et l'église, en faisant rayonner l'espace des rotours dans le centre-bourg et le connectant au bois de la Cense des Raines et à l'étang de pêche

= les places de la mairie et de l'église, maillons manquants des aménagements du bourg



#### PERCEPTIONS DES HABITANT.E.S

### Le parking et la circulation

Tout le monde est d'accord sur un point : ce n'est pas une place publique mais une zone de stationnement.



nuisance et conflits d'usages (par ex. lors du marché), à améliorer au profit des autres usagers pratique, usage essentiel de la place, à ne pas supprimer mais mieux organiser



Améliorer la circulation des véhicules motorisés, sécuriser celle des piétons (notamment PMR) et organiser le stationnement

### L'ancienne école maternelle

Certains considèrent que c'est une verrue, la majorité s'accorde sur le fait de considérer ce bâtiment comme un espace vacant à investir



le conserver, le réhabiliter ou reconstruire un bâtiment



1 - Cellules commerciales
ou halle couverte
2 - Lieu associatif/culturel
(atelier d'artistes, salle
d'exposition, maison pour
les jeunes)
3 - espace de coworking



le démolir pour agrandir la place de la mairie



Créer une véritable place de village, un lieu de vie au coeur du village : bancs, fontaine, végétation...

### L'environnement et le cadre paysager

Une volonté commune d'aménager la place pour en faire une place centrale, à l'image de la qualité de vie du village



- rendre la place plus arborée, végétalisée, dans le prolongement de l'espace des rotours et du parvis de la salle des fêtes - rendre la place plus conviviale par l'installation de mobiliers (assises) pour en faire un lieu de vie

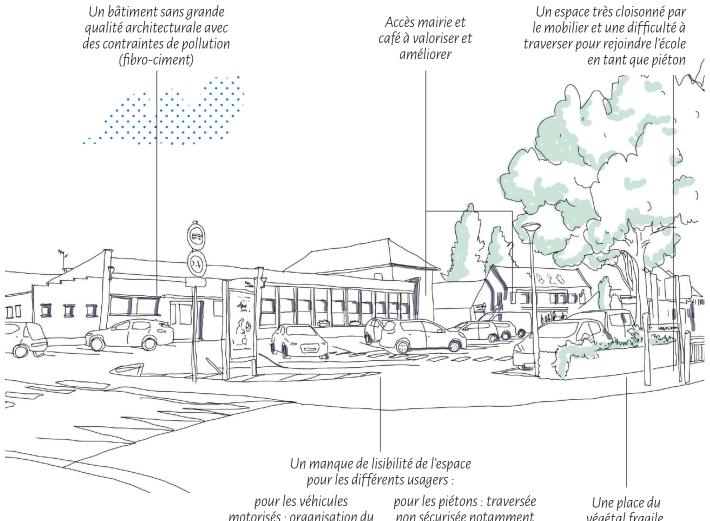


constats

pistes d'actions

#### LA PLACE DE LA MAIRIE

#### UN PARKING À TRANSFORMER EN VÉRITABLE PLACE ET VITRINE DU VILLAGE



Signalétique "touristique" peu mise en valeur : mal positionnée et vieillissante pour les véhicules motorisés : organisation du stationnement non optimale, circulation anarchique (pas de sens lisible) pour les piétons : traversée non sécurisée notamment pour les PMR (pas de cheminement indiqué) et nombreux obstacles (potelets, barrières)

Une place du végétal fragile, un espace public principalement imperméable « Elle n'est pas très jolie quand même... On ne voit que les voitures sur le parking. Elle manque de caractère. Elle serait plus champêtre s'il y avait plus de végétaux, et pourquoi pas un petit kiosque ou une fontaine comme dans les villages d'antan.»

Habitante du centre bourg depuis 9 ans

"Il est bien d'avoir un parvis et un accès piéton sur le côté. Cet espace fleuri est agréable mais pourrait être plus verdoyant. Le parking et le marché sont incompatibles : il faudrait que cela soit plus piéton. La traversée du parking des (petits) enfants pour aller à l'école n'est pas toujours rassurante."

Habitante du centre bourg

«Celle-ci mérite un nouveau traitement beaucoup plus qualitatif. Place aux piétons et à la biodiversité tout en conservant son statut multifonctionnel. Marché, ducasse...»

Habitant au centre bourg depuis 32 ans

#### LA PLACE DE L'ÉGLISE

#### PERCEPTIONS DES HABITANT.E.S

La place de l'église est moins utilisée que celle de la mairie, elle fait moins partie des parcours du quotidien puisque moins passante. La grande qualité patrimoniale de l'église est rappelée régulièrement comme justifiant un traitement plus qualitatif de ses abords.

Plusieurs thématiques récurrentes ressortent des échanges avec la population :

- > le stationnement: la volonté de mieux délimiter le stationnement pour qu'il soit moins anarchique. Une capacité jugée insuffisante pour certain.e.s (lors des évènements principalement), trop importante pour d'autres qui voudraient augmenter la place du piéton.
- > la circulation : une dangerosité du carrefour avec la rue de l'Artois et la rue Pasteur, un parvis à matérialiser.
- > l'aménagement paysager: la volonté d'apporter de la végétation, des assises et d'en faire un espace convivial et agréable qui mette l'église en valeur. Plusieurs remarques sur le revêtement de sol, très salissant les jours de pluie.

«Elle ne met pas en valeur l'église, elle est peu pratique, dangereuse pour traverser la route. Elle n'est pas agreable, elle pourrait être pietonnisée et pensée en espace de détente et de stationnement.»

Habitant depuis 2 ans

«Ne fait pas très entretenue. Trop de graviers. Manque de verdure et de fleurs»

Habitant dans le centre-bourg

«C'est un bel endroit qui se doit d'être embelli!!! L'aspect du sol est bien triste avec ses cailloux rouges qui dégoulinent par temps de pluie et ses grosses flaques!»

Habitant depuis 40 ans

«Parvis dangereux et circulation mal conçue . Église très belle peu mise en avant. Il manque d'arbres »remarquables » ou d'un «jardin de curé »autour pour valoriser l'édifice et lier les espaces entre eux. .»

Habitante depuis 57 ans

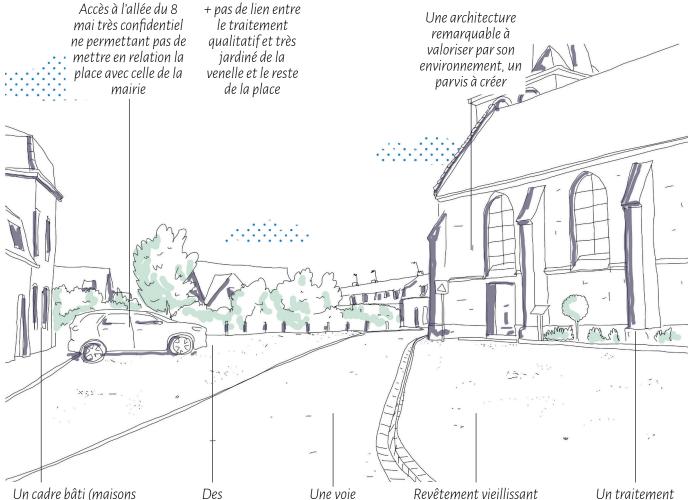
«Elle devrait être la continuité de la place de la mairie. Elle manque d identité et ne met pas en valeur le patrimoine exceptionnel de l'église.»

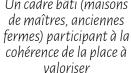
Habitant depuis 32 ans

«Cohabitation voitures (garées et roulantes) et piétons pas toujours évidente. Lieu actuellement «chargé». Le bâtiment de l'église est agréable (historique). L'espace est déjà aménagé mais pourrait l'être davantage : plus piéton avec plus d'arbres ? Dans certaines communes on y plante des arbres avec des bancs en dessous pour en faire un lieu de détente.»

#### LA PLACE DE L'ÉGLISE

#### UNE PLACE À ORGANISER POUR VALORISER LE PATRIMOINE





Des stationnements non marqués et parfois anarchiques

Une voie dangereuse qui coupe la sortie principale de l'église

Revêtement vieillissant trop imperméable et peu adapté, en décalage avec le caractère rural de la commune

végétal minimaliste sur une surface minérale très étendue







#### L'ESPACE DES ROTOURS

#### PERCEPTIONS DES HABITANT.E.S

Un espace très apprécié et fréquenté, qualifié de "poumon vert au centre du village":

- certaines personnes défendent le caractère relativement sauvage et peu aménagé du lieu
- d'autres le considère davantage comme un parc qu'un espace naturel et souhaiteraient davantage de mobiliers et activités (en lien avec l'école): - tables et bancs
  - tyrolienne, cabanes dans les arbres...
  - aménagements paysagers, mise en valeur de la forêt (parcours santé ou botanique)
  - jardin pédagogique, ateliers périscolaires

Quelques remarques sur le manque d'accessibilité en fauteuil roulant, le manque d'entretien, les incivilités (déjections canines, déchets) et les nuisances sonores



"Il est très agréable, petit poumon vert en centre bourg. Sa proximité avec l'école en fait un lieu intéressant pour le scolaire et le périscolaire."

Habitant du centre bourg depuis 13 ans



#### L'ÎLOT DES ROSES

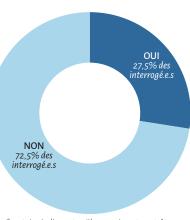
#### PERCEPTIONS DES HABITANT.E.S

Globalement peu connu des personnes interrogées du fait de son caractère confidentiel, accessible par des venelles peu voire pas visibles.

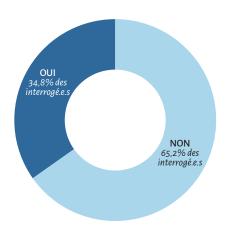
Ceux qui connaissent n'y vont pas ou peu. Ceux qui y vont évoquent tout de suite les jardins familiaux, la qualité des venelles et l'avantage d'avoir un espace non urbanisé en plein centre.

Plus ancienne, la question de l'aménagement de ces parcelles fait moins polémique que l'îlot Saint-Vaast, l'idée du béguinage est plutôt appréciée par ceux qui en ont connaissance.

Connaissez-vous l'îlot des roses ?



Êtes-vous au courant qu'un projet doit être défini sur cet espace ?



\* certains indiquent qu'ils connaissent peut-être mais que ce nom ne leur évoque rien

Selon vous, qu'est-ce que ce projet devrait mettre en valeur? Qu'est-ce qui caractériserait un bon projet sur cet espace?

> Préserver la nature et l'identité du lieu, notamment les jardins et les venelles piétonnes, en limitant/ contrôlant la construction immobilière. La verdure doit être conservée, voire mise en valeur plus qu'elle ne l'est aujourd'hui.

> Développer la vie et la convivialité autour des jardins, notamment la pédagogie : lieu de partage, de troc, de vente... à petite échelle Connaissez-vous l'îlot des roses ? Qu'en pensez-vous ?

«Oui j'ai découvert récemment. Cet espace piéton me permet notamment de me rendre en tout sécurité à la pharmacie. En toute discrétion il apporte un poumon vert au sein du village.»

«Les jardins et les petits chemins sont charmants pour s'y balader. Les jardiniers sont très sympathiques et donnent des conseils.»

> «Oui je connais. Chemin agréable qui permet de traverser Ennevelin à pied sans voiture. L'espace parait enclavé.»

«Oui. Je trouve important de garder un espace de jardins dits ouvriers et les petites voyettes dans le village.»

#### L'ÎLOT DES ROSES

#### UN HAVRE DE VERDURE INTIMISTE ET ENCLAVÉ

Un havre de verdure intimiste et enclavé en plein coeur du bourg où s'imbriquent habitat, pâtures, jardins familiaux nourriciers...



Un lieu écologiquement riche qui fait partie de la trame verte de la commune

Des vues dégagées sur le bourg depuis des venelles ou voyettes très qualitatives

Un bâti discontinu dont on lit mal l'orientation : artisanat, stockage, habitat...







#### L'ÎLOT SAINT-VAAST

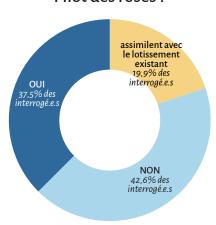
#### PERCEPTIONS DES HABITANT.E.S

1/3 des interrogé.e.s assimilent l'îlot Saint Vaast au lotissement existant, et en déplore le manque de qualité architecturale et paysagère.

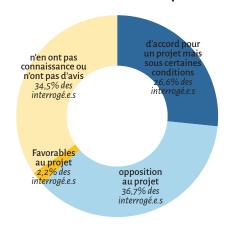
Ceux qui connaissent la parcelle en question évoque la campagne, la ferme, la tranquilité en lien avec le chemin de promenade.

A la question de son futur, une opposition importante s'exprime, en lien avec celle qui a émergé avec le PLU. Plusieurs ne comprennent pas la raison d'être d'un tel projet et le fait qu'il ait été inscrit dans le PLU (pour des raisons sociales puis esthétiques).

Si un projet est réalisé sur cet espace, il doit se faire à la condition d'être exemplaire et de ne pas dénaturer l'existant. Connaissez-vous l'îlot des roses ?



Êtes-vous au courant qu'un projet doit être défini sur cet espace ?



Les prescriptions et points de vigilance exprimés par les interrogé.e.s quant à l'aménagement de la parcelle :

- > Ne pas reproduire le lotissement d'entrée de bourg
- Créer un ensemble cohérent et homogène qui s'intègre dans son environnement d'un point de vue achitectural et paysager
   Intégrer la végétation dans le projet et ménager des espaces de respiration, ne pas tout imperméabiliser
- > Réfléchir aux accès de manière à préserver la tranquilité du chemin Saint-Vaast de la circulation automobile

Connaissez-vous l'îlot Saint-Vaast ?

Qu'en pensez-vous ?

«Fait partie des pâtures et champs qui entouraient la ferme St Vaast comme toutes les fermes du bourg du village qui ont vu les espaces périphériques diminuer du fait de l'augmentation de la taille du bourg et de la mutation de la destination initiale de ces fermes :passage d'une exploitation à un atelier d'artiste»

"Il caractérise le fait d'avoir de la campagne à proximité. Et non des parcs où la nature est domestiquée. Je vis à la campagne, pas en ville."

Habitant de la rue Saint Vaast depuis 13 ans

«Accès à l'étang pratique pour les piétons et notamment avec enfants»

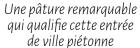
#### L'ÎLOT SAINT-VAAST

#### UNE DES DERNIÈRES PÂTURES DU BOURG

Une des dernières parcelles urbanisables de la commune, dont l'urbanisation fait craindre : la consommation de terres agricoles, une saturation de la circulation, des problématiques de gestion des milieux humides...

Si un projet est réalisé, il devra être exemplaire à tout point de vue





Un front bâti récent, sans cohérence architecturale et avec une absence de traitement des limites qui dévalue le paysage remarquable

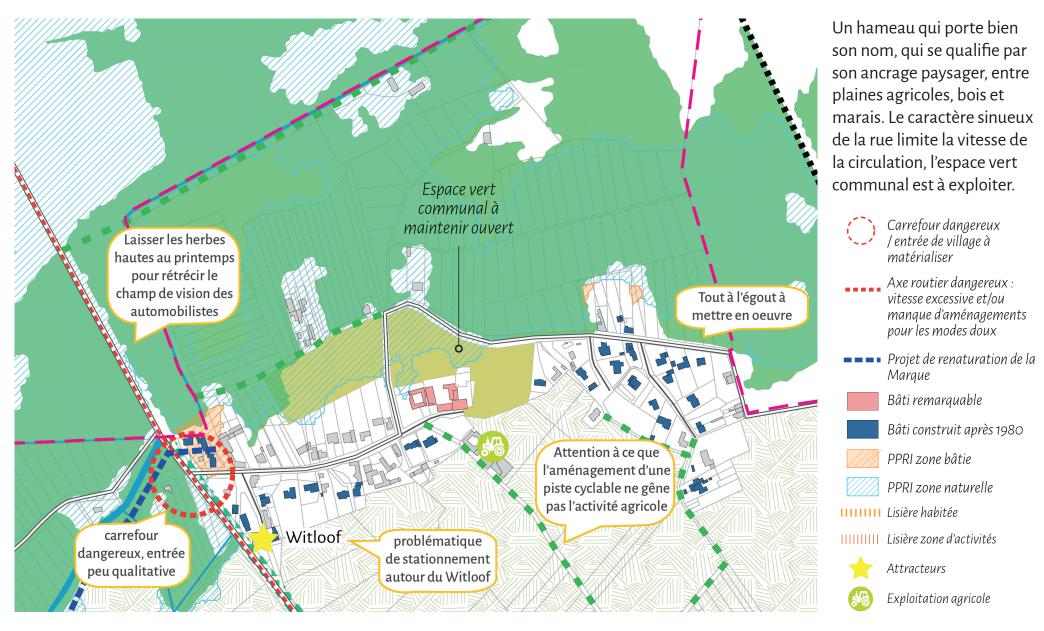
Bosquet de chêne qui marque le paysage de la ferme Saint-Vaast, second équipement culturel communal



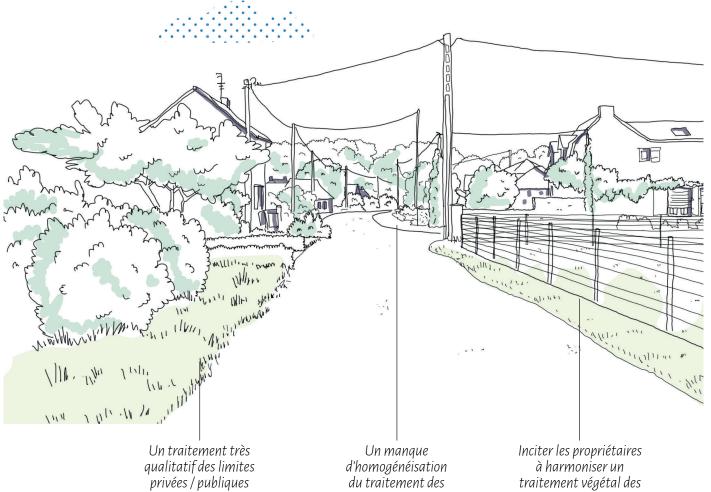




#### **VERTE RUE: LA PORTE DES MARAIS DE FRETIN**



#### **VERTE RUE: LA PORTE DES MARAIS DE FRETIN**



du traitement des trottoirs

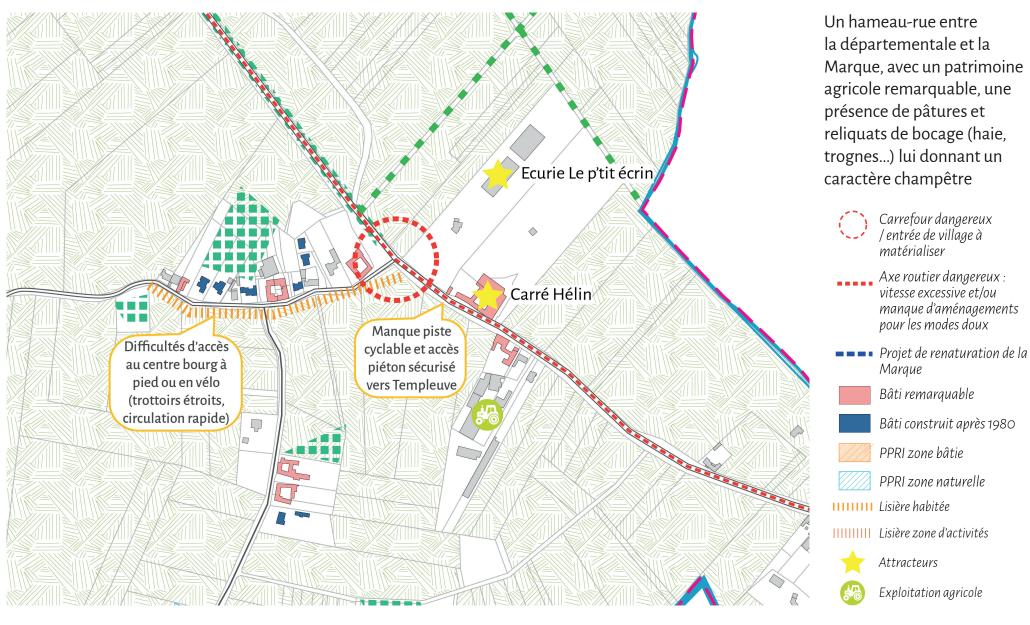






à harmoniser un traitement végétal des limites parcellaires

#### **HÉLIN: AU MILIEU DES CHAMPS**



#### **HÉLIN: AU MILIEU DES CHAMPS**





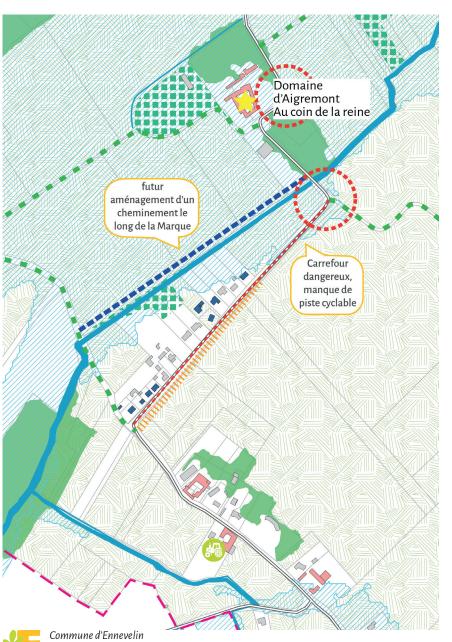
Un double alignement d'arbres le long de la voie qui cadre la perspective Un axe à ralentir et aménager (piste cyclable, cheminement piéton)







#### LA PLANQUE: LE LONG DE LA MARQUE



Carrefour dangereux / entrée de village à matérialiser

Axe routier dangereux :
vitesse excessive et/ou
manque d'aménagements
pour les modes doux

Projet de renaturation de la Marque

Bâti remarquable

Bâti construit après 1980

PPRI zone bâtie

PPRI zone naturelle

IIIIIIII Lisière habitée

| Lisière zone d'activités

**Attracteurs** 

Bxploitation agricole

Un hameau qui se caractérise par l'implantation du bâti dos à la Marque, qui passe au fond des jardins et n'est pas visible depuis les espaces publics: le projet de renaturation et d'aménagement d'un chemin va permettre de se réapproprier ses berges. Une disparité des styles architecturaux du bâti, principalement du pavillonnaire.

Un territoire boisé, dont les haies et pâtures apportent un caractère champêtre.

Une zone d'activité de la Planque peu intégrée.

#### LA PLANQUE: LE LONG DE LA MARQUE

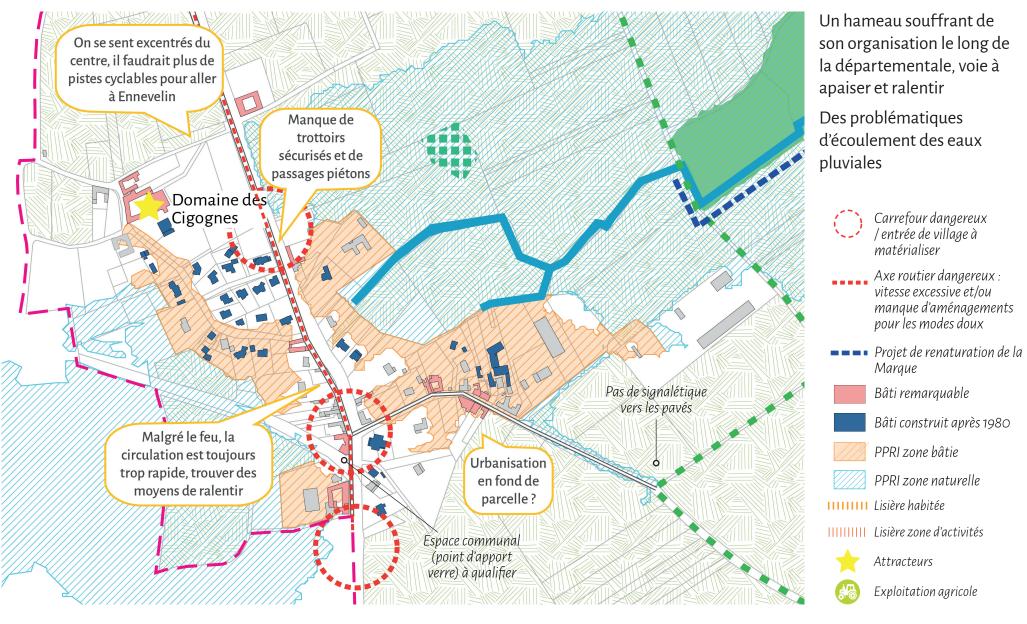








#### PONT-THIBAULT: UN BOURG ÉTALÉ LE LONG DE LA DÉPARTEMENTALE



### PONT-THIBAULT: UN BOURG-ROUTE LE LONG DE LA DÉPARTEMENTALE





Une voie à double sens empruntée par des poids lourds, dont la visibilité et la perspective dégagée n'invite pas à ralentir

Piste cyclable peu sécurisante

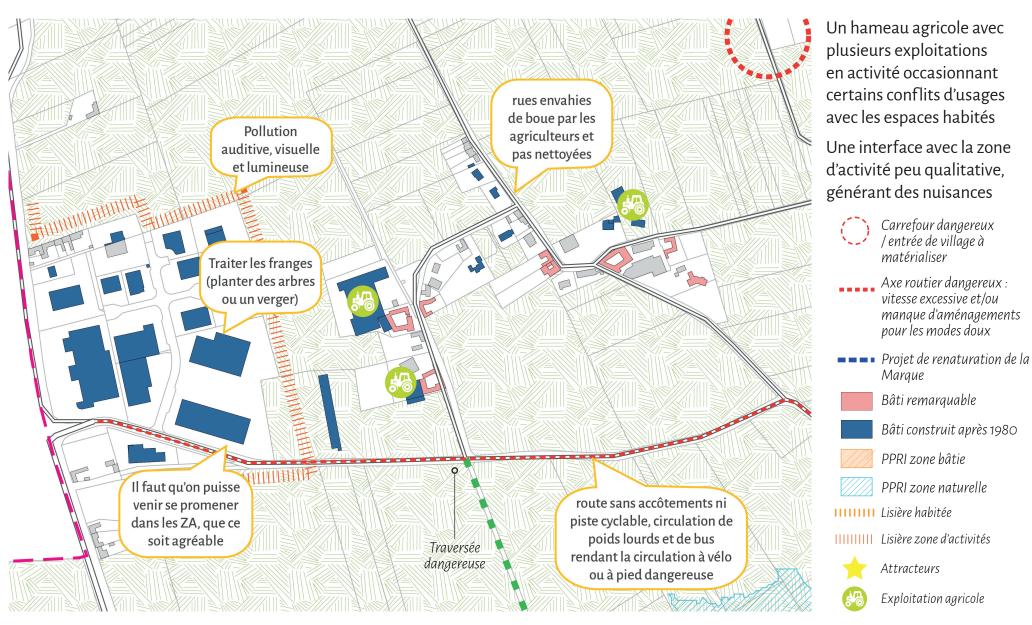
Des abords de voies très généreux, dédiés principalement au stationnement



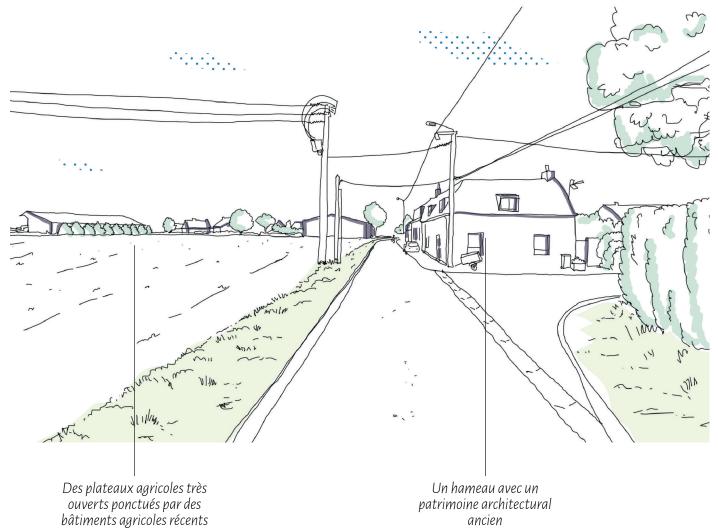




#### LA BROYE: LE HAMEAU AGRICOLE



#### LA BROYE: LE HAMEAU AGRICOLE

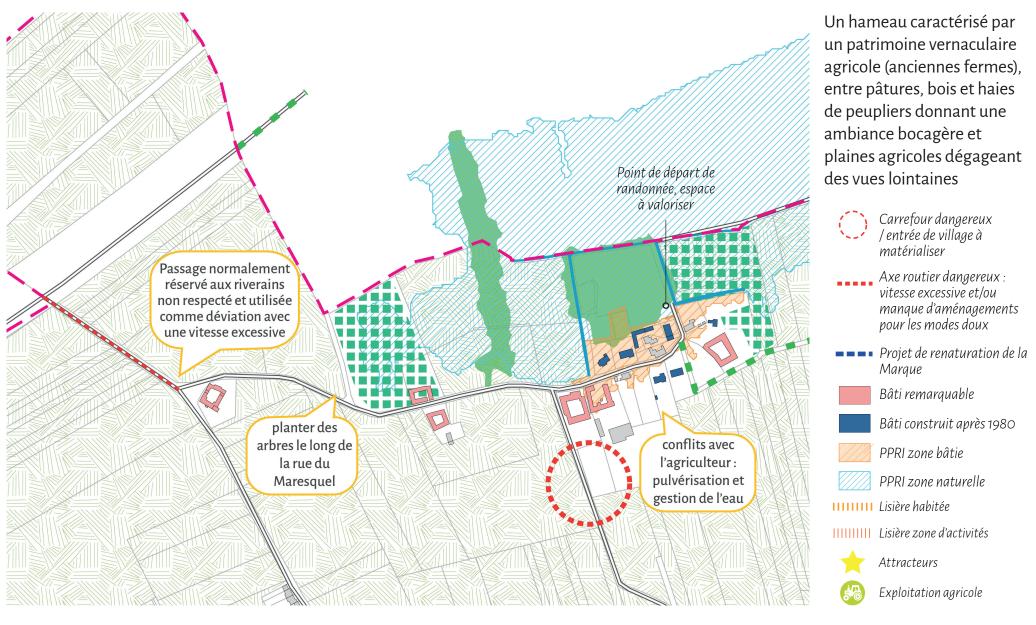






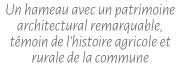


#### MARESQUEL: ENTRE BOIS ET PLAINE AGRICOLE



#### MARESQUEL: ENTRE BOIS ET PLAINE AGRICOLE





Des haies de peupliers qui marquent des vues lointaines et qui structurent un paysage "champêtre"







ET DEMAIN? LES ENJEUX opportunités et problématiques

#### **ET DEMAIN, ENNEVELIN?**

#### **ENJEUX ET THÉMATIQUES DE RÉFLEXION POUR LA PHASE 2**

# Un paysage agricole productif, en harmonie avec une richesse écologique

améliorer la mosaïque des milieux amplifier les continuités écologiques (TVB) conforter un paysage rural et champêtre

# Une implication des habitant.e.s dans la vie de leur commune

faire des volontaires une force dans la construction de projets communs susciter le potentiel d'engagement de la population

#### Une maîtrise de l'urbanisation et une exemplarité des projets

faire des futurs projets des exemples d'urbanisme de la transition, en prêtant attention à leur insertion paysagère, leurs matériaux, leurs organisations... Etudier d'autres formes d'habitat?

# Une requalification des espaces publics structurants au service de la convivialité

repenser et amplifier la place du végétal augmenter l'identité rurale de la commune par le traitement des espaces publics réouvrir la voix aux usages évenementiels et sociaux

affirmer une volonté d'accueil et d'inclusion des jeunes (12/25) dans les projets

# Un meilleur partage de la voirie, au sein du bourg et dans les hameaux

construire une trame d'itinéraires de découverte du territoire quotidiens et occasionnels pour les habitants et les visiteurs

sécuriser les déplacements doux sur l'ensemble du territoire repenser la place de la voiture dans le bourg